

Les Nouvelles du Mouvement européen-Provence

Editorial – Le ciment de l'Europe

En cette rentrée 2015, après tant d'événements qui se sont déroulés depuis quelques mois en Europe, il me semble qu'il faut nous interroger sur ce qui pour nous, Européens, est essentiel.

Bien sûr, il ne s'agit pas de considérer comme mineures les questions économiques (l'énergie entre autres), financières (la crise de l'euro, la situation en Grèce notamment), climatiques (avec les conséquences dramatiques qu'elles risquent d'entraîner) ou diplomatiques et militaires (la question ukrainienne et l'attitude vis à vis de la Russie).

Mais, comme l'a écrit Saint-Exupéry, *"l'essentiel est invisible pour les yeux ; on ne voit bien qu'avec le cœur"*. Or que voyons-nous, que pensons-nous, que faisons-nous à propos de la tragédie que constitue l'arrivée en Europe de dizaines de milliers, bientôt encore plus, d'êtres humains fuyant la guerre, les sévices, les discriminations, l'intolérance, la misère, dans les pays plus ou moins lointains situés à l'est et au sud de notre continent ?

L'Europe s'est, certes, construite à partir de réalisations concrètes censées favoriser une intégration politique et sociétale beaucoup plus importante. Mais il ne faut jamais oublier que cette volonté d'instaurer sur le continent européen un espace de paix, de prospérité, de solidarité, de progrès, de relations pacifiées entre les personnes, repose sur un consensus de valeurs forgées de manière multiséculaire à partir des préceptes philosophiques grecs, de la vision chrétienne de l'homme, de la philosophie des Lumières mais aussi de l'analyse marxiste de la société.

Ce sont ces valeurs d'humanité, de tolérance, d'ouverture aux autres, de culture du compromis, de puissantes solidarités qui sont le ciment de l'Europe. Si nous ne les mettons pas en pratique à l'occasion de ce phénomène historique que constituent les flux migratoires, encore une fois composés d'êtres humains, alors nous renions, *de facto*, nos valeurs, et l'Europe perd son âme.

On m'objectera qu'il est facile de donner des leçons de morale et que les questions à résoudre sont d'une effroyable complexité. Certes, mais il est toujours indispensable de rappeler le socle de valeurs qui fondent le "vivre ensemble" et, à partir de cette base, c'est aux mandataires du peuple européen (le Parlement, le Conseil, la Commission) de prendre les bonnes décisions et de les mettre en œuvre sans faiblir.

Claude Reynoird, Président du *Mouvement européen-Provence*

Asile, migrations : l'Europe au cœur de l'Histoire

La "crise migratoire" fait entrer l'Union européenne dans une phase nouvelle de son histoire. Il ne s'agit plus d'agriculture, de pétrole, de budgets, ou de dettes mais d'exodes humains, de noyades et de larmes. L'Europe rencontre la tragédie. Elle revient au cœur de l'Histoire.

L'asile appartient à notre civilisation... et il vient de loin. Accorder un refuge inviolable à l'étranger qui fuit la persécution s'impose au prince et au peuple. Dans la Grèce antique, l'asile était un devoir sacré de la Cité qui allait, d'ailleurs, au-delà de l'octroi d'un refuge au fuyard mais obligeait à le défendre. Dans la tragédie d'Eschyle, "Les Suppliantes", la cité d'Argos s'apprête à combattre les puissants "Egyptiades" venus chercher les filles de Danaos qui s'y sont réfugiées. La Chrétienté en chargea ses églises et ses monastères. Les "Lumières" en firent un droit de l'homme. Depuis le XX^{ème} siècle, des instruments internationaux lient sur ce point la plupart des Etats européens.

La conscience du devoir de donner asile est plus ou moins partagée selon les lieux et les circonstances. Elle se heurte parfois à la sensibilité populaire. Lire dans le procès-verbal des délibérations d'un conseil municipal que l'accueil des réfugiés sera soumis à des conditions religieuses oblige à réaffirmer que l'asile se donne sans discrimination mais rappelle qu'il nécessite une pédagogie aidant à surmonter les peurs (en l'occurrence le traumatisme d'une proche décapitation pour motifs religieux).

La Chancelière d'Allemagne s'est voulue exemplaire en donnant l'image de l'audace, même si elle a dû rapidement faire marche arrière. Le peuple de Goethe et de Schiller a spontanément manifesté sa générosité naturelle. On reprochait, cet été, à l'Allemagne de ne pas assumer ses responsabilités. Voilà qui est fait. Ce qu'elle propose en matière d'accueil des réfugiés ne peut se réaliser que dans le cadre de nouveaux progrès de l'intégration européenne. La maîtrise des flux migratoires reste, pour l'essentiel, une compétence dont les Etats membres ne se sont pas départis. Elle est liée à l'idée qu'ils se font de leur identité nationale. Pour franchir un nouveau pas, il leur faudra plus de confiance réciproque que d'admonestations.

Les grands mouvements démographiques font souvent craindre la déstabilisation des sociétés. L'Union, d'ailleurs, est déjà confrontée à une ébauche de fracture entre pays fondateurs de l'ouest et pays d'Europe centrale et orientale qui ne se résolvent pas à se voir imposer des quotas de réfugiés et des "centres d'enregistrement". Ne nous hâtons pas de les morigéner ; leur histoire leur a appris le prix d'une patrie et la difficulté de faire vivre ensemble des minorités.

Ce que l'Allemagne est incitée à faire en raison de son histoire ou de sa démographie et qu'elle peut faire en raison de sa prospérité ne correspond pas forcément aux choix de tous les autres pays membres de l'Union, mais suggère ce que pourrait être un consensus conforme à nos valeurs. Aussi éloignée des fantasmes xénophobes que de tout angélisme culpabilisé, cette ligne de conduite resterait fidèle à l'humanisme du droit d'asile tout en permettant de garder la maîtrise des flux migratoires. Elle consisterait à donner asile aux "réfugiés" qui fuient la guerre ou la persécution et à choisir parmi les "migrants économiques" ceux qui auraient le droit de s'établir durablement et de s'intégrer dans l'Union, étant entendu que les autres ne pourraient s'y maintenir. Dans ce schéma, l'Etat d'accueil accepte des obligations et notamment celle d'assurer au nouvel arrivant des conditions de vie comparables à celles des autres citoyens ; mais celui qui est accueilli accepte un devoir de loyauté à l'égard de son nouveau pays et d'adhésion à son pacte social. Il accepte aussi de respecter les valeurs communes des citoyens de l'Union.

La politique de l'Union ne peut se borner à la gestion des émotions aussi légitimes soient-elles. Elle doit se concevoir sur le long terme. Que veulent être et comment veulent vivre les peuples de l'Europe à la fin de ce siècle ? Que peut l'Union pour assurer leur bonheur et développer le modèle de société qu'ils se sont donné ? Un continent ne s'ouvre pas à l'installation massive de populations nées hors de son histoire sans devoir envisager des changements structurels et culturels. Les peuples de l'Union doivent être mis à même de les envisager, d'y consentir et de s'y préparer.

L'intérêt de la "crise migratoire" qui s'ouvre est de révéler des angoisses diffuses accumulées depuis des années au fil des drames et des conflits. L'Union ne fait face aux défis que lorsque sa défaillance devient insupportable. Alors, elle réussit à se doter, l'épée dans les reins, des moyens de son salut. "L'union sans cesse plus étroite des peuples de l'Europe" que nous bâtissons vit dans le drame et l'improvisation. Elle sera, pensait Jean Monnet, la somme des solutions qu'elle aura trouvées pour surmonter ses crises. Le miracle est que, jusqu'à maintenant, cela a marché.

Cet exode des foules vers l'Europe, sa sécurité, sa prospérité, sa démocratie, son Etat de droit, son modèle social, dont nous-mêmes avons perdu la conscience, est un plébiscite en faveur de nos valeurs et de ce que nous avons construit ensemble. Imprévu, mais prévisible, il détermine notre destin collectif ; selon ce que nous en ferons, il est une chance ou une menace.

Jean Vergès, Président d'honneur du *Mouvement européen-Provence*

Aux origines des identités plurielles en Europe

Vaste sujet que celui des identités européennes. Il serait prétentieux de le traiter en quelques pages. Notre propos sera plus modeste. Il s'agit, en se situant pour l'essentiel en un endroit précis de l'espace aujourd'hui européen, celui de l'empire romain d'occident, et en un temps précis également, les derniers siècles de cet empire et ceux qui les ont immédiatement suivis, d'essayer de mettre en évidence la complexité du phénomène identitaire dans lequel interviennent différents facteurs tels que la durée, la multiplicité des interrelations entre les groupes humains, le caractère non linéaire des influences réciproques.

On se placera donc dans l'empire romain au début du 3^{ème} siècle après Jésus-Christ. C'est alors un empire immense qui s'étend sur 4000 km d'est en ouest et 3500 km du nord au sud, et qui, fait unique dans l'histoire, chevauche trois continents : l'Europe méditerranéenne et occidentale, l'Asie antérieure, l'Afrique du nord, avec pour corollaire la diversité des peuples vivant dans cet espace. Et pourtant, en 212, un édit de l'empereur Caracalla avait accordé la citoyenneté romaine à tout homme libre vivant dans l'Empire. Une identité nouvelle, de nature civique, semblait appelée à supplanter à terme les multiples identités, latine, gauloise, ibère, bretonne, numide, réunies par les conquêtes romaines.

Mais, en ce même troisième siècle, Rome allait être confrontée à un problème qui n'était pas nouveau, certes, mais qui ne s'était jamais posé avec une pareille acuité. Il s'agissait de la présence de nombreux peuples barbares aux frontières du Rhin et du Danube, Goths et Vandales à l'est, Alamans et Francs à l'ouest. La situation fut



finalement contrôlée mais Rome sortit affaiblie d'une crise aux visages multiples : économique (inflation liée à la pénurie d'argent métal), démographique (chute de la population due à la peste), politique (rivalités pour le pouvoir scandées de multiples assassinats).

Mais qui étaient ces barbares ? Aujourd'hui, les historiens ont fait un sort à une idée longtemps reçue, celle d'une identité *sui generis*, que les tenants du caractère ethnique de la nation avaient popularisée au 19^{ème} siècle. L'identité des peuples dits barbares s'est forgée dans la durée, dans des déplacements occasionnant des contacts avec d'autres peuples, dans l'alternance de gonflement ou de contraction des effectifs. Bref, on peut dire que l'identité barbare est, partiellement au moins, une ethnogénèse.

Il faut savoir en effet que, depuis le troisième millénaire avant J.-C., au moins, le continent européen était devenu, selon la formule de Jean Baechler, "*une mosaïque fluctuante de peuples*". Les Celtes, par exemple, avaient longtemps migré avant de parvenir à l'extrémité occidentale du continent où ils étaient en voie de sédentarisation au moment de la conquête romaine. Ceux qu'on a appelé les Huns avaient fini par constituer une véritable confédération au nord de la Mer Noire, au sein de laquelle on trouvait également des Goths, des Francs, des Vandales, et on imagine mal que ce contexte n'ait pas favorisé des influences réciproques. Cette confédération, bon exemple de l'instabilité des relations entre ces peuples, avait explosé avant la fin du 4^{ème} siècle, la majorité des Goths dits Tervinges ainsi qu'une minorité de Huns émigrant alors vers l'ouest. Ainsi allait se constituer deux entités gothiques, les Ostrogoths ou Goths de l'est et les Wisigoths ou Goths de l'ouest. Plus près de nous encore dans le temps, on peut citer le cas des Varègues, peuple poussant des rives de la Baltique vers la Mer Noire, soumettant les Slaves dans un premier temps, et se slavisant dans un second.

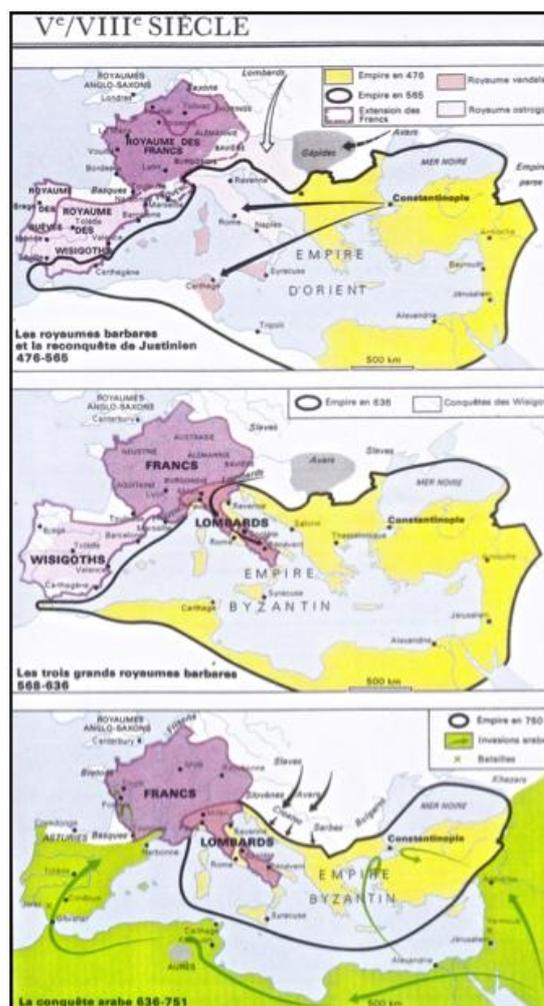
Mais dans cette ethnogénèse, les contacts de plus en plus fréquents et durables avec l'Empire romain ont également eu leur part. Il faut alors faire un sort à une autre idée reçue, celle des barbares submergeant l'Empire romain avec pour conclusion la disparition de la partie occidentale de l'Empire et un trou noir civilisationnel.

On rappellera d'abord que s'il y avait une frontière, le *limes*, séparant territoire romain et espace barbare, cette frontière était loin d'être parfaitement hermétique depuis longtemps. Il y eut très tôt des échanges commerciaux ; très tôt également des barbares furent admis à titre individuel dans l'espace frontalier où ils se firent agriculteurs ; tôt encore, des barbares intégrèrent l'armée impériale et le phénomène prit de l'ampleur au 3^{ème} siècle en raison de la crise démographique de l'Empire.

Mais le fait nouveau au 4^{ème} siècle fut l'installation de groupes entiers de barbares à l'intérieur de l'Empire. Le tournant se produit en 376 plus précisément. Des Goths qui avaient fui les Huns et qui avaient été autorisés à s'installer en Thrace se révoltèrent à la suite de mauvais traitements qui leur étaient infligés. Le couronnement de cette révolte fut la bataille d'Andrinople et la victoire des Goths. L'Empire romain venait de révéler sa faiblesse et la conséquence en fut un traité conclu cette fois sur un pied d'égalité. Le système des barbares fédérés venait de naître. D'autres installations allaient suivre après une nouvelle vague d'invasions : les Wisigoths dans le sud de la Gaule en Aquitaine, les Burgondes en Sapaudia, région voisine de Genève aujourd'hui, les Alains sur la Loire.

L'imbrication nouvelle des barbares et des romains et, d'une façon plus générale, la complexité de la situation furent illustrées par la bataille des *Champs catalauniques* en 451 au cours de laquelle l'armée d'Attila, composée de Huns mais aussi d'autres barbares parmi lesquels des Goths et des Alains, fut battue par une armée romaine qui comprenait des fédérés francs, alains, burgondes et saxons. En somme, en forçant quelque peu le trait, on se permettra de suggérer que cette bataille fut la première bataille des nations.

La disparition de l'Empire romain d'occident en 476, couronnement d'une longue période d'instabilité politique, ouvrit un nouveau chapitre, celui des "royaumes barbares". Le premier fut le royaume wisigoth d'Aquitaine, qui s'étendit ensuite en Espagne. Le royaume franc fut plus tardif mais il prit de l'ampleur en chassant les Wisigoths d'Aquitaine et en absorbant le royaume burgonde qui s'était établi entre le Lac Léman et la vallée du Rhône. D'autres royaumes eurent une existence plus éphémère, le royaume vandale, établi en Afrique du nord et détruit par la reconquête menée par l'empereur d'Orient Justinien, le royaume ostrogoth en Italie, ruiné



par un long conflit avec Byzance. En Bretagne enfin, l'arrivée des Angles et des Saxons fut à l'origine d'une prolifération de petits royaumes.

Ainsi, la coexistence des barbares et des Romains s'installait dans la durée, et ce ne fut pas sans conséquence. Une acculturation réciproque, amorcée au temps des fédérés, prit de l'ampleur mais ne s'opéra pas de la même façon dans les différentes couches de la société. Au niveau des classes dirigeantes l'influence romaine l'emporta. Le latin fut conservé comme langue officielle et l'aristocratie barbare se piqua de culture latine. Les mariages mixtes furent nombreux, en Gaule surtout, mais dans la majorité des cas, le couple était formé d'un homme barbare et d'une femme romaine. Les apports barbares, eux, furent réduits. Ils se manifestèrent dans le domaine de la nourriture où la viande, les laitages et la cervoise s'invitèrent à table à côté de la trilogie méditerranéenne céréale, huile, vin, mais aussi dans le vocabulaire relatif à la guerre ou aux émotions, et c'est surtout dans les classes populaires qu'ils furent importants. La formule d'un roi ostrogoth résuma bien cette acculturation réciproque : *"Le Goth riche imite le Romain, le Romain pauvre imite le Goth"*.

Mais le phénomène majeur fut la conversion des barbares au catholicisme. Païens d'abord, ariens dans un deuxième temps pour affirmer leur identité par rapport aux Romains catholiques à l'époque des fédérés, les barbares épousèrent à leur tour le catholicisme qui, en l'espace de deux siècles, de 500 jusque vers 700 environ, gagna successivement les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, les Lombards, les Anglo-Saxons. L'instauration du repos dominical fut l'un des signes majeurs de la pénétration de la foi catholique dans la société. Mais il y eut aussi le versant négatif de cette conversion. Le non-chrétien fut alors désigné parfois comme un ennemi. Ainsi en fut-il des juifs dans l'Espagne wisigothique. L'antisémitisme, versant détestable de la volonté de pureté identitaire, commençait sa triste carrière.

Le rêve impérial habitait toujours l'Europe. Il fut présent, avec des fortunes diverses, pendant plus d'un millénaire. L'empire carolingien dura 43 ans et disparut dans le partage de 843. Le Saint-Empire romain germanique, quasiment millénaire, lui, ne fut qu'une caricature d'empire. Quant à Napoléon, il fut mis hors jeu par la coalition de tous les principaux Etats européens. Depuis longtemps déjà, l'Europe s'était installée dans la pluralité étatique, elle-même reflet de la diversité des identités. En ce 19^{ème} siècle où avait été brisé le rêve impérial de Napoléon, un principe nouveau s'affirmait avec de plus en plus de force, celui des nationalités. La carte politique de l'Europe allait en être bouleversée, et ce bouleversement n'est toujours pas terminé. En témoignent l'éclatement de la Yougoslavie et la scission de la Tchécoslovaquie.

Oui, il faut le répéter avec force, l'identité, individuelle comme collective, est un phénomène complexe. Elle ne peut être comprise sans être considérée dans la durée. Individuelle comme collective, elle n'est jamais *sui generis*. Cette conception simplificatrice a fait beaucoup de mal à l'Europe et c'est pourquoi je propose, pour conclure, de méditer ce qu'en dit l'historien américain Patrick J. Geary dans son livre *Quand les nations refont l'histoire* : *"l'histoire des peuples européens ne s'est pas arrêtée et ne s'arrêtera jamais. L'ethnogenèse concerne autant le présent et l'avenir que le passé... Les peuples d'Europe, comme les peuples d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie, sont les produits de l'histoire en perpétuel renouveau, non les atomes de l'histoire. Les peuples sont des fleuves dont le cours se poursuit... Les Européens doivent apprendre à distinguer le passé du présent s'ils veulent construire leur avenir"*.

Cartes extraites de : *Atlas historique Hachette* (1987)

Lucien Bourguignon, Agrégé d'histoire

Décision du Conseil de l'Union européenne sur la crise des réfugiés

Le Conseil "Justice et affaires intérieures" de l'UE, réuni le 22 septembre à Bruxelles, a adopté à une large majorité une [décision](#) établissant pour deux années un mécanisme temporaire et exceptionnel de relocalisation de réfugiés. Sur deux ans, 120000 personnes arrivées ou arrivant en Grèce et en Italie seront réparties dans toute l'Union (hors Danemark et Royaume-Uni qui ne participent pas au mécanisme). Quatre pays se sont opposés à l'accord : la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie.

Université d'automne du Mouvement européen-France 6-7-8 novembre 2015 à Rouen

Le Mouvement Européen-France, avec sa section de Seine-Maritime, les Jeunes Européens-France et leur section de Rouen, vous donnent rendez-vous les **6, 7 et 8 novembre** prochains dans la belle ville de Rouen. En cette Année européenne pour le Développement, avec la tenue de la COP21 à Paris, cette neuvième édition aura pour thème :

« Quelles frontières pour répondre aux défis climatiques ? »

Renseignements et inscription : < <http://www.mouvement-europeen.eu/?p=33902>>

Contacts utiles

Mouvement européen-France <http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence <http://www.mouvement-europeen-provence.eu/>

Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d'information pour le Sud-Est http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille http://ec.europa.eu/france/marseille/index_fr.htm